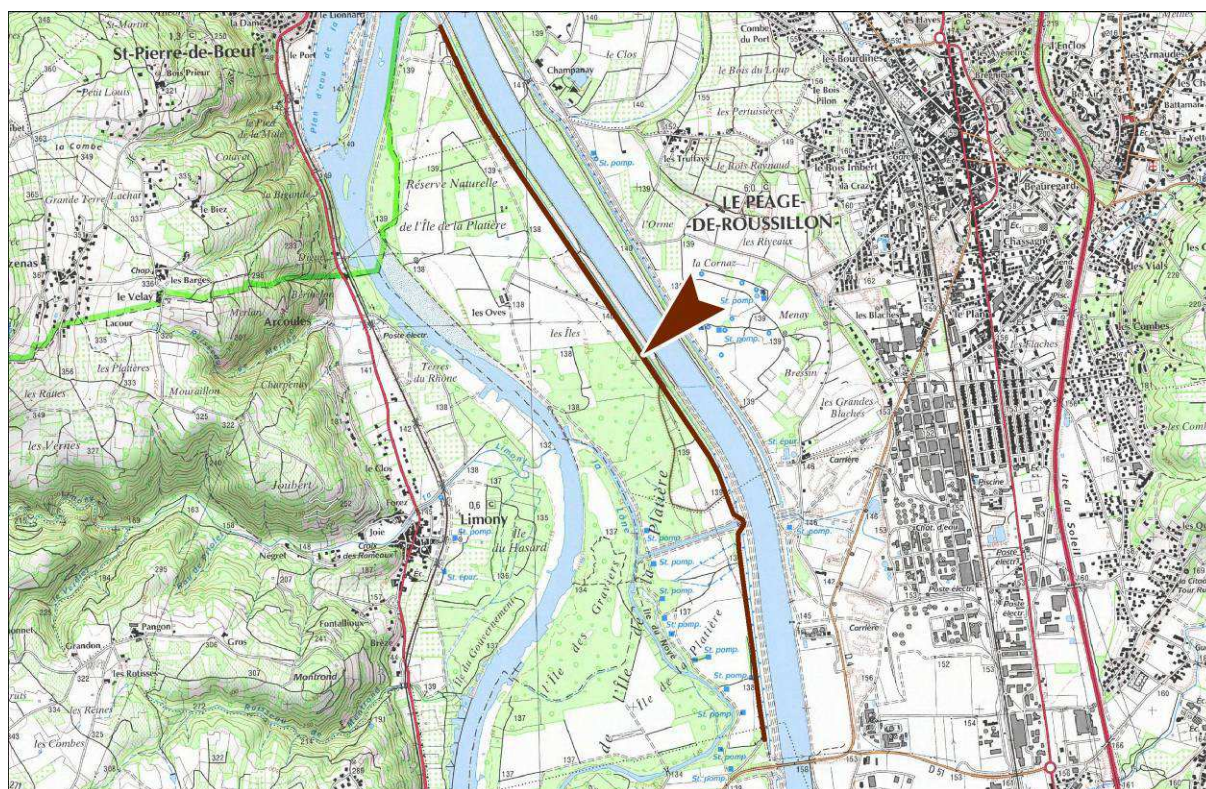


Volet	code ANI	Communication, pédagogie, animation du projet
Objectif Contrat	code ANI2	Communication et échanges pour faire connaître le plan d'actions
Action	code ANI2.3	Mise en place d'une signalétique préventive et pédagogique sur la voirie entre la Réserve naturelle de l'île de la Platière et le canal du Rhône

Localisation de l'action



Descriptif de l'action

Sur cette voirie (qui devrait devenir départementale (38)) , à la fréquentation importante, et identifiée comme obstacle aux déplacements des espèces terrestres (constat de collisions et d'écrasements, notamment du castor), il s'agira de mettre en place une signalétique informant les usagers qu'ils pénètrent dans un secteur où la biodiversité est riche et que pour leur sécurité et celle de la faune, il est nécessaire d'adopter des règles de conduite de sécurité (vitesse modérée..) (prévoir au moins 2 panneaux aux entrées du tronçon). En complément, une signalétique innovante et originale dans son visuel (idée de panneaux en forme de silhouettes d'animaux par exemple) sera étudiée et installée aux endroits critiques afin de sensibiliser visuellement les automobilistes.

Enjeu trame écologique (SRCE)

contribue à la liaison massif du Pilat - Dauphiné - Proximité de fuseaux (planche F03)

Indicateurs de suivi

- Pose d'une signalétique
- Fréquence des collisions

Durée estimée

5 ans

Calendrier prévisionnel

2014	2015	2016	2017	2018
	Conception, fabrication et pose de la signalétique			

Coût de l'opération

	Montant	€ HT ou TTC
Fabrication	5 000	€ HT
Investissement :	5 000	€ HT
Conception	3 000	€ TTC
Pose	1 000	€ TTC
Fonctionnement :	4 000	€ TTC
Total :	9 000	€

Maître d'ouvrage

CG 38

Plan de financement envisagé

	%	Investissement	%	Fonctionnement	Total (€)
CG 38	100	5 000	100	4 000	9 000
Total (€)	100	5 000	100	4 000	9 000